

Le 17 novembre 2020

*Romilly-sur-Seine*

Nos références : CAB/EV/EVIO 2020-209
Mél : cabinet.maire@mairie-romilly-sur-seine.fr

Cabinet du Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : Crises sanitaire et économique

Monsieur le Premier Ministre,

Par le présent courrier, je tiens à vous informer de ma décision mûrement réfléchie de prendre trois arrêtés concernant la gestion des crises sanitaire et économique que nous vivons, que nous subissons de plein fouet aujourd'hui, liées à la COVID-19 sur ma commune, Romilly-sur-Seine, deuxième ville de l'Aube.

En effet, je ne m'estime en aucun cas être un Maire « irresponsable » pour reprendre les propos tenus par votre Ministre de l'Economie, Bruno LEMAIRE, en prenant de telles décisions, lourdes de sens, je le sais pertinemment ; bien au contraire, je pense même être un édile responsable et courageux, qui a su démontrer lors du premier confinement que nous pouvions éviter de nombreux clusters dans notre ville de 15 000 habitants, située en région Grand Est, aux portes de l'île de France.

A de nombreuses reprises, j'ai alerté en ma qualité de Premier Magistrat le relâchement qui était trop fort à mes yeux au cours de l'été, avec notamment de (trop) nombreux regroupements familiaux (mariages, baptêmes, cérémonies, anniversaires, ...) vus ici ou là.

Sur ce terrain, il est manifeste que :

⇒ les foyers de contamination sont clairement identifiés : événements privés et festifs, soirées étudiantes, rassemblements divers, non-respect de la mesure de quarantaine ... Au lieu de les repérer activement et de les sanctionner, c'est toute la société qui est largement confinée ;

⇒ les commerces eux ne sont pas un lieu de contamination. Toutes les mesures de distanciation et de prévention (gel hydroalcoolique, masques obligatoires, désinfection régulière, jauge ...) ont été prises, les protocoles sanitaires sont respectés, dans un espace contrôlable et maîtrisable.

Aujourd'hui, je suis persuadé que le Gouvernement doit faire confiance aux élus de terrain que nous sommes.

Ma rue principale ne comportera jamais autant de gens que certaines rues parisiennes le samedi 31 octobre dernier en plein confinement.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

HOTEL DE VILLE - 1 RUE DE LA BOULE D'OR - BP 154 - 10105 ROMILLY-SUR-SEINE - CEDEX

Tél : 03.25.39.43.80. - télécopie : 03.25.39.43.81

<http://www.ville-romilly-sur-seine.fr>

e-mail : infos@ville-romilly-sur-seine.fr



Aussi, je ne peux que vous inviter à réfléchir sérieusement sur l'ensemble de mon envoi et les raisons qui m'ont poussé à le faire, sauf à considérer une future crise sociale comme nous l'avons connue il y a deux ans avec la grogne des Gilets Jaunes, comme étant anecdotique.

Les Français dans leur grande majorité sont responsables et raisonnables ; j'en suis intimement convaincu.

C'est pourquoi, à mon sens, il convient donc de prendre des mesures claires pour les semaines et mois à venir et non pas d'édicter un principe qui souffre de telles exceptions qu'on n'en reconnaît plus le principe.

La conjugaison de ces trois arrêtés doit nous permettre en province de sauver l'essentiel tant qu'il en est encore tant : c'est désormais une question de jour et ma priorité.

Restant à votre entière écoute et disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma très haute considération.

Avec tout mon respect,

Le Maire
Eric VUILLEMIN



Pièces jointes :
Arrêtés municipaux

Copie à :
M. Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
M. Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé
M. Stéphane ROUVÉ, Préfet de l'Aube
Mme Dominique PEURIÈRE, Sous-Préfète
M. François BAROIN, Président de l'association des Maires de France